



Les Archers d'Hélène – Tir à l'arc Surgères

Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 23 janvier 2016

Invités présents :

- M. AUGÉ Stéphane, adjoint Mairie de Surgères, chargé des sports
- Mme HUET Odette, vérificatrice aux comptes – L'Hebdo de Surgères

Invités excusés :

- Mme Catherine Desprez, maire de Surgères
- Mme Tallard Suzanne, sénatrice
- M. Thibaud Christelle, vérificatrice aux comptes

Quorum :

47 archers présents ou représentés sur 66 licenciés.

Le 23 janvier 2016 à 12h00 à Surgères, les membres de l'association Les Archers d'Hélène se sont réunis au Club House du club de football de Surgères, en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la Présidente.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

L'Assemblée était présidée par Mme Freund, présidente de l'association.

Elle était assistée d'une secrétaire de séance, Mme Roulin, secrétaire de l'association.

Madame Huet, vérificatrice aux comptes de l'association, régulièrement convoquée, était présente.

Le quorum étant atteint l'Assemblée a donc pu valablement délibérer.

Ordre du jour selon convocation.

Mme La présidente a précisé que l'ensemble des documents seront mis en ligne sur le site internet du club.

Mme la Présidente remercie de sa présence M. Stéphane Augé, adjoint au maire ainsi qu'Odette Huet, vérificatrice aux comptes et représentant le journal L'Hebdo.

Mme la Présidente fait lecture du rapport moral, et adresse ses remerciements :

- aux archers et à leur famille qui font qu'il y a toujours une très bonne ambiance au club ;
- au club de football qui nous a prêté son club house car nous avons eu de très grande difficulté pour trouver une salle disponible proche du gymnase. Nous allons faire une demande pour obtenir une salle dans les anciens locaux du Service des sports ;
- aux gardiens pour leur disponibilité ;
- aux agents municipaux ;
- aux nombreux champions départementaux, champions de ligue ;
- à David Gagnepain et à Maxime Trévin, qui font partie de la liste des sportifs de haut niveau pour l'année 2016 dans la catégorie espoir ;
- la société A.I.R pour son partenariat
- Odette Huet pour son soutien depuis la création du club, en publiant ses articles dans l'Hebdo.

Mme la Présidente félicite Valérie Gaborit qui a obtenu son diplôme d'Assistante Entraîneur.

Chaque point de l'ordre du jour est mis au vote :

1- Approbation du PV de l'assemblée générale du 24 janvier 2015 :

En l'absence de questions, l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité.

2- Approbation du rapport moral :

En l'absence de questions, l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité.

3- Approbation du rapport d'activités :

Le nombre de licenciés a légèrement diminué (66 archers en septembre 2015 contre 69 en septembre 2014). C'est la volonté du club, de ne pas augmenter le nombre d'archer car nous n'avons pas la capacité de les accueillir : problème de place dans le gymnase et aussi d'encadrement. Mais, nous sommes au dessus de la moyenne nationale qui est de 43 archers.

33% de licenciés sont des femmes ce qui est au dessus de la moyenne nationale. Nous mettons tout l'effort pour fidéliser les femmes qui entrent au club.

En l'absence de questions, l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité.

4- Approbation du rapport financier :

- Nous avons perçu une aide de 1600 € pour l'accompagnement des archers, plus la prise en charge des participations au Championnat de France.
- Les jeunes archers évoluent et il arrive que le jeune doive changer 2 fois de branches dans l'année. Le coût étant élevé et pour soulager les familles, le club a investi dans du nouveau matériel pour 1000 €.
- Pour la 2^{ème} année, le compte de résultat est négatif, nous mettrons tout en œuvre pour essayer d'arriver à l'équilibre.
- Cette année, nous avons perçu des recettes du Championnat de France 3D 2014 : solde de subvention région, réserve parlementaire Mme Tallard et quelques chèques restant à encaisser. Le compte a été clôturé début janvier 2016. Le bénéfice de 3000€ a été transféré sur le compte du club (le bénéfice apparaîtra dans le compte de résultat 2016). Nous investirons ce bénéfice dans l'achat de matériel : ciblerie.

Après lecture du rapport des vérificateurs aux comptes et en l'absence de questions, l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité.

5- Tarifs 2016 – 2017 :

Il n'y aura pas d'augmentation des tarifs ni pour la part club, ni du Comité Départemental. A ce jour, nous ne connaissons pas les tarifs de la ligue et de la fédération. Après lecture du tarif et en l'absence de questions, l'Assemblée Générale adopte la délibération à l'unanimité.

6- Budget prévisionnel 2016 :

- Il a été fait lecture des différents documents comptables.
- Le budget prévisionnel 2016 a été voté à l'unanimité.

7- Désignation des nouveaux vérificateurs aux comptes :

Mme Huet Odette renouvelle ses fonctions mais Mme Thibaud Christelle a décidé d'arrêter. Il est nécessaire de trouver une 2^{ème} personne, les archers seront donc consultés par email.

En l'absence de questions, l'Assemblée Générale adopte la résolution à l'unanimité.

8- Projets d'activités 2016 :

- Organisation du concours 3D le 3 avril 2016 dans les douves du Château. Il va falloir prévoir rapidement une réunion d'organisation car de nombreux archers fourmillent de pleins d'idées farfelues

qu'il va falloir concrétiser. Nous travaillerons en collaboration avec la municipalité car il y aura beaucoup de balisage à faire, prévoir l'emplacement de la buvette....

- La question est posée aux archers pour connaître leur avis, concernant l'organisation d'un championnat de France scratch Poulies et finales DNAP en juillet et aout 2017 ? les archers sont partants pour cette nouvelle grande aventure. Nous aurons besoin d'environ 35 bénévoles par jour (du mercredi au lundi).

9- Questions diverses :

Aucune question n'est posée.

La parole est donnée à M. Stéphane Augé qui remercie Mme la Présidente pour son invitation et présente les excuses Mme Desprez, maire, qui n'était pas disponible. M. Augé félicite le club et les archers pour tous les titres obtenus dans l'année et il encourage les jeunes à continuer leur belle réussite, qui est le fruit d'un beau travail de formation des entraîneurs. Cette année, la mairie a maintenu l'aide de 600€ comme l'année passée et continuera à soutenir le club pour l'organisation matériel lors des concours, animations... Et il est bien entendu, que la municipalité sera aussi partante pour soutenir le club pour l'organisation du Championnat de France Scratch en 2017, ce qui apportera une belle animation à Surgères.

L'Assemblée Générale s'est terminée par la remise des diplômes aux archers qui ont réussi leur passage de plumes et de flèches.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 13h30

Il est dressé le Procès Verbal de la réunion, signé par la Présidente de séance et la secrétaire de séance.

A Surgères, le 24 janvier 2016

La Présidente de Séance

Geneviève Freund

La Secrétaire de séance

Emmanuelle ROULIN